

Procès-verbal du Conseil Municipal du 28 mai 2026

Membres présents : Maryse GRENAT, Gilles GRENAT, Hélène FÉNOL, Jérôme HAUTEVILLE, Pauline BEIGNON, Roger MERCIER, Thierry VUATTOUX, Anne RIGA, Christelle FLEURY, Vincent REQUET

Membres excusés : Marie CULLAZ (donne procuration à Gilles GRENAT), Thierry VUATTOUX

I- Approbation du procès-verbal du 24 avril 2026

Vote : approuvé à l'unanimité

II- Nomination d'un secrétaire de séance : Anne RIGA

Vote : approuvé à l'unanimité

III- Demande d'ajout à l'ordre du jour

Madame le Maire demande d'ajouter au chapitre « Affaires générales » : Nomination de 2 référents Ambroisie

Vote : approuvé à l'unanimité

IV- Affaires financières

1- Droits ouverts pour la voirie à Haut-Chablais Interco

La voirie est une compétence de Haut-Chablais Interco. Une enveloppe budgétaire est octroyée à chaque commune.

En 2026, le montant est de 25 785 € en fonctionnement et de 47 582 € en investissement. La longueur de voirie est de 8263 m.

En cas de besoin, la commune peut demander un emprunt à Haut Chablais Interco pour des travaux d'investissement.

Un bilan des dépenses de l'année sera présenté chaque fin d'année au conseil municipal.

V- Affaires générales

1- Commissions Haut-Chablais Interco : Madame le Maire informe qu'il faut désigner 1 ou 2 élus pour les commissions à Haut Chablais Interco

Chaque vice-président à Haut Chablais InterCo réunira une commission dans les domaines le concernant où sera représentée chaque commune.

- Commission de « Suivi et évolution du PLUi-H » : réunion une fois par mois et ponctuellement selon les thématiques (vice-Président : Philippe VINET)
Déléguée : Marie CULLAZ

- Commission déchets, voirie et SPANC (vice-Président : Jean-Claude Morand)
« Déchets » avec 4 réunions par an et possiblement des groupes de travail sur les équipements et les biodéchets
Déléguée : Anne RIGA

« SPANC » avec 2 réunions par année
Délégué : Gilles GRENAT

« Voirie » avec 3 réunions par an plutôt en fin de journée
Délégué : Gilles GRENAT

- Commission « Affaires Sociales » (vice-Président : Jean-Claude DENNE) traitera des sujets concernant la santé, la petite enfance et France Services. La commission se réunira environ tous les 2 mois.
Déléguées : Hélène FENOL et Marie CULLAZ
 - Commission « Equipements sportifs et bâtiments » (vice-Président : Nicolas CORBET). La commission se réunira 2 fois par an.
Délégué : Jérôme HAUTEVILLE
 - Commission « Transition énergétique » (2 vice-présidents : Jean-Claude MORAND et Jean-François MENOUD)
Délégué : Vincent REQUET et Christelle FLEURY
 - Commission « culture et patrimoine » (vice-Président : Maryse GRENAT) qui abordera les musées, la lecture publique, les écoles de musique, la microfolie, la route du patrimoine et la mise en œuvre du Projet Culturel de Territoire. La commission se réunira au maximum 1 fois par trimestre et après 18 h
Déléguées : Anne RIGA et Christelle FLEURY
 - Commission « Mobilité-Sentiers » (vice-Président : Jean-François MENOUD) qui se réunira le soir tous les 2 mois avec si nécessaire des groupes de travail sur des sujets thématiques
Délégué : Jérôme HAUTEVILLE
 - Commission « Agriculture et espaces naturels » (vice-Président : William CHALENCON) qui se réunira une fois par année car plusieurs COPIL (PPT, Natura 2000, Haute-Savoie Nature) se réunissent en plus.
Délégués : Jérôme HAUTEVILLE et Vincent REQUET
 - Commission « économie et transition économique » (vice-Président : Jean-François MUFFAT) qui se réunira 1 fois par trimestre
Délégué : Gilles GRENAT
- 2- Référent ambroisie : L'Association Stop Ambroisie rappelle l'obligation de nommer au moins 2 référents Ambroisie pour lutter contre l'ambroisie et limiter le fléau sanitaire ainsi que l'impact sur les rendements agricoles de cette plante invasive
Référent ambroisie titulaire : Vincent REQUET
Référent ambroisie suppléant : Pauline BEIGNON
- 3- Point sur le centre aéré présenté par sa présidente, Pauline BEIGNON
L'association Familles Rurales Vallée d'Aulps a été créée le 09/12/2025 suite au projet positif qui s'était déroulé durant les 4 semaines de l'été 2025 en partenariat avec l'AFR de Bellevaux.
Elle a pour but d'offrir dans un premier temps pendant les vacances d'été sur une période donnée une structure d'accueil pour les enfants de 3 à 12 ans dans les locaux

de l'école de La Vernaz.

Au départ, c'est le projet de 4 communes dont La Baume, La Forclaz, La Vernaz et Seytroux avec une volonté des maires de chaque commune de s'investir dans le projet. Le Biot a récemment rejoint la structure.

Le centre aéré sera ouvert du 13 juillet au 7 août avec 45 enfants inscrits.

La difficulté première a été de trouver le personnel nécessaire au fonctionnement de la structure. L'association souhaiterait ouvrir la structure durant toutes les vacances d'été et les petites vacances.

4- Renouveaulement du Syndicat de l'AFP présenté par Jérôme HAUTEVILLE, Président

STRUCTURES	TITULAIRES	SUPPLEANTS
Commune de La Forclaz	Jérôme HAUTEVILLE	Thierry VUATTOUX
Commune de La Baume	Jean-Claude GROS	Frédéric POLLIEN
Société de montagne de Tréchauffé	Gilles GRENAT	Daniel COMMAND
Société de montagne du Poizat	Frédéric POLLIEN	Patrick POLLIEN
Société de montagne du Pleiney	Serge VULLIEZ	Guillaume VULLIEZ

5- Point sur l'urbanisme :

- Une déclaration préalable a été déposée par l'entreprise ISOWATT le 13 mai 2026, pour une installation de panneau photovoltaïque sur toiture au 82 chemin des Ecoliers.
- Une déclaration préalable a été déposée par M. DAVID Nicolas, le 21 avril 2026, pour l'installation d'une pompe à chaleur au 61 chemin des Ecoliers, suite à notre demande de régularisation.
- Une déclaration préalable a été déposée par Mme DELMAS Florine, le 13 avril 2026, pour un changement de fenêtres, création d'une porte-fenêtre et installation de quatre fenêtres de toit au 62 chemin de la Farcounire. La demande a été accordée le 4 mai 2026
- Une déclaration préalable a été déposée par Mme KOZLOVA Tamara, le 26 janvier 2026, pour un remplacement intégral des menuiseries extérieures (portes et fenêtres) au 949 route de Pombourg. La demande a été accordée le 16 avril 2026
- Une modification de permis de construire a été déposée par M.DURAND Charles-Alexandre, le 23 février 2026, pour un changement de dimension des fenêtres au 78 chemin du Crêt. La demande a été accordée le 23 avril 2026.

6- Point sur les travaux présenté par Gilles GRENAT

- Travaux de consolidation du cimetière suite au dernier glissement de terrain. Un camion grue sera stationné sur la chaussée et étant donné les risques d'accident pour les véhicules et les passants empruntant la D122, la route sera fermée à compter du 22/06/2026, pendant 19 jours de 8h30 à 16h30 et par alternat de 16h30 à 8h30
- Démarrage des travaux à la salle des fêtes : semaine 27, soit le 29 juin.

7- PCS (Plan Communal de Sauvegarde) et DICRIM (Document d'information Communal sur les Risques majeurs)

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal que le Plan Communal de Sauvegarde avait été adopté le 21 janvier 2025. Ce PCS organise, sous l'autorité du Maire, la préparation et la réponse au profit de la population, des biens et de l'environnement lors des situations de crise.

Il comporte :

- Une analyse des risques connus auxquels la commune est exposée ;
- L'identification des enjeux, en particulier le recensement des personnes vulnérables et des zones et infrastructures sensibles pouvant être affectées ;
- L'organisation assurant la protection et le soutien de la population (organigramme de crise, poste de commandement communal, annuaire opérationnel, réserve communale de sécurité civile...)
- Les actions préventives et correctives relevant de la compétence des services communaux ;
- L'inventaire des moyens propres de la commune et de ceux pouvant être fournis par des personnes publiques ou privées.

Le PCS doit être mis à jour tous les 5 ans.

Madame le maire propose une répartition des différentes fonctions au sein du PCS :

- Directeur des Opérations de Secours :

Maryse GRENAT

Jérôme HAUTEVILLE

- Responsable des actions communales :

Gilles GRENAT

Roger MERCIER

- Cellule accueil/secrétariat

Marie CULLAZ

Pauline BEIGNON

- Cellule logistique/technique

Hervé MERCIER

Vincent REQUET

- Cellule hébergement /ravitaillement :

Pauline BEIGNON

Christelle FLEURY

- Chargé des opérations sur le terrain

Thierry VUATTOUX

Chargé du centre d'accueil et de regroupement

Anne RIGA

Hélène FENOL

Le DICRIM (Document d'Information Communal des Risques Majeurs) est intégré au PCS. Il sera distribué aux habitants.

8- Point sur le projet Interreg (jumelage entre La Forclaz et Oyace)

Madame le Maire rappelle qu'une demande de subvention à l'Europe, dans le cadre du programme Interreg a été validée. Une enveloppe de 30 240 € a été octroyée à Oyace et une autre de 29 140 € à La Forclaz pour un projet autour du patois.

9- Voyage scolaire des enfants du 22/06/2026 au 26/06/2026

Voyage scolaire à St Paul-en-Chablais au centre du Chenex, séjour sportif et sur le thème de la montagne (découverte du milieu montagnard, tir à l'arc, accrobranche, biathlon).

10- Fonctionnement des commissions communales

Proposition de réunir la commission communication et la commission action sociale

11- Formation des élus :

Séminaire de présentation des différents services de Haut- Chablais Interco le samedi 20 juin de 8h30 à 13h30 au palais des sports de Morzine. Chacun des conseillers s'inscrira individuellement.

12- G7 à Tréchauffé :

Le sommet du G7 se réunira à Evian du 15 au 17 juin 2026.

L'état a signé avec la commune une convention de prêt à usage pour l'utilisation du belvédère de Tréchauffé par l'armée de l'air et de l'espace du 7 au 18 juin 2026 inclus. L'accès à Tréchauffé est autorisé.

13- La municipalité offrira le verre de l'amitié aux mères le 31 mai 2026 à 11h à l'auberge « Le Bois du Cornet »

VI- Questions diverses

- Désignation des délégués et suppléants pour l'élection des sénateurs qui aura lieu le dimanche 27 septembre 2026.
Pour la commune, il faut désigner 1 titulaire et 3 suppléants.
La désignation des délégués se fera obligatoirement vendredi 5 juin 2026 lors d'un conseil municipal.
- Hélène Fénel demande la réparation de la fontaine du chef-lieu afin de pouvoir récupérer l'eau pour l'arrosage des potagers.

Le maire
Maryse GRENAT



Le secrétaire de séance
Anne RIGA

